

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du
Canada
États financiers
(Non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de la
Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./LLP

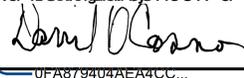
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
31 juillet 2023

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État de la situation financière
(Non audité)

31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne - Bourses d'études jeunesse	Fonds d'affectation externe	2023	2022
Actif					
Court terme					
Encaisse	461 195 \$	- \$	- \$	461 195 \$	385 597 \$
Dépôts à terme (Note 2)	125 050	40 000	-	165 050	165 050
Débiteurs	39 380	4 696	-	44 076	26 441
Stocks	63 713	-	-	63 713	58 386
	689 338	44 696	-	734 034	635 474
Dépôts à long terme (Note 3)	75 171	-	-	75 171	75 171
Immobilisations corporelles (Note 4)	277 057	-	-	277 057	297 668
	1 041 566 \$	44 696 \$	- \$	1 086 262 \$	1 008 313 \$
Passif et Soldes de fonds					
Court terme					
Créditeurs et frais courus (Note 5)	78 527 \$	- \$	- \$	78 527 \$	29 742 \$
Interfonds à payer (à recevoir)	546 519	2 367	(548 886)	-	-
Apports reportés (Note 6)	73 160	-	548 886	622 046	600 136
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	121 630	-	-	121 630	128 032
	819 836	2 367	-	822 203	757 910
Soldes de fonds	221 730	42 329	-	264 059	250 403
	1 041 566 \$	44 696 \$	- \$	1 086 262 \$	1 008 313 \$

Au nom du conseil d'administration:


UFA879404AE44CC...

Administrateur

DocuSigned by:


E5D8556E4540458...

Administrateur

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne - Bourses d'études jeunesse	Fonds d'affectation externe	2023	2022
Produits					
Contributions des conseils, de l'AGA et autres	258 526 \$	-	295 480 \$	554 006 \$	555 227 \$
Dons	487 722	-	-	487 722	298 733
Ventes de biens	20 297	-	-	20 297	15 835
Produits de location et d'intérêt	24 057	-	-	24 057	24 332
Projets	20 610	-	-	20 610	19 330
	811 212	-	295 480	1 106 692	913 457
Charges					
Sensibilisation au développement et à l'expansion	207 260	-	-	207 260	99 363
Jumelage	-	-	230 480	230 480	282 468
Rémunérations et consultants	220 651	-	-	220 651	206 822
Fonds d'urgences nationales	-	-	-	-	55 000
Contribution au Conseil général international	50 000	-	-	50 000	42 500
Frais généraux et administratifs	45 146	-	-	45 146	36 819
Fonds d'urgences internationales	-	-	65 000	65 000	2 108
Frais d'occupation des locaux	7 928	-	-	7 928	8 414
Amortissement des immobilisations corporelles	38 633	-	-	38 633	36 078
Frais bancaires	1 069	-	-	1 069	707
Dons	226 869	-	-	226 869	171 370
	797 556	-	295 480	1 093 036	941 649
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 656	-	-	13 656	(28 192)
Soldes de fonds, début de l'exercice	208 074	42 329	-	250 403	278 595
Soldes de fonds, fin de l'exercice	221 730 \$	42 329 \$	- \$	264 059 \$	250 403 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des flux de trésorerie
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	1 104 230 \$	997 256 \$
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaires de jumelage	(1 009 540)	(915 420)
Intérêts versés	(1 070)	(707)
	93 620	81 129
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(18 022)	(52 741)
Augmentation nette de l'encaisse	75 598	28 388
Encaisse, début de l'exercice	385 597	357 209
Encaisse, fin de l'exercice	461 195 \$	385 597 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2023

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	La Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'organisme a comme objectif de soutenir les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul afin d'embrasser le monde dans un réseau de charité en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie dans une société plus juste. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.
Comptabilité par fonds	Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de l'organisme. Le fonds d'affectation externe reflète les montants affectés à des activités nationales et internationales de secours et de développement de l'organisme. Le fonds d'affectation interne reflète les montants grevés d'affectation interne par le conseil d'administration pour des bourses d'études pour les jeunes.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les produits de location et d'intérêt et les projets sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et les produits de ventes de biens sont constatés lorsque le produit est livré au client.</p>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2023

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Évaluation initiale et ultérieure
L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation
Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction
Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Stocks Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le montant des stocks comptabilisé en charges durant l'exercice est de 11 606 \$ (2022 - 9 762 \$) et est inclus dans les charges de sensibilisation au développement et à l'expansion.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Immeuble	5%
Mobilier et matériel	20%
Équipement informatique	30%
Logiciel informatique et site web	45%

Dépréciation des immobilisations corporelles Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2023

2. Dépôts à court terme

	2023	2022
Fonds d'affectation interne		
Certificat de placement garanti, 3,25%, échéant en novembre 2023	40 000 \$	40 000 \$
Fonds de fonctionnement		
Certificat de placement garanti, 2,75%, échéant en octobre 2023	100 000 \$	100 000 \$
Certificat de placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2024	25 050	25 050
	125 050 \$	125 050 \$

3. Dépôts à long terme

	2023	2022
Certificat de placement garanti lié aux marchés, échéant en juin 2024	75 171 \$	75 171 \$

4. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	100 000 \$	-	100 000 \$	-
Immeuble	261 785	134 119	261 785	127 400
Mobilier et matériel	12 445	12 129	12 445	12 050
Système informatique, logiciel et site web	149 215	100 140	131 193	68 305
	523 445 \$	246 388 \$	505 423 \$	207 755 \$
Valeur comptable nette		277 057 \$		297 668 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2023

5. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 8 841 \$ (2022 - 1 995 \$).

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des apports reçus pour des charges qui seront encourues au cours de la prochaine année. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2023	2022
Fonds d'affectation externe		
Solde, au début de l'exercice	538 499 \$	439 932 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	313 592	494 033
Moins: montants reconnus dans les résultats	(303 205)	(395 466)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>548 886 \$</u>	<u>538 499 \$</u>
Fonds de fonctionnement		
Solde, au début de l'exercice	61 637 \$	59 446 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	11 523	2 191
Moins: montants reconnus dans les résultats	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	<u>73 160 \$</u>	<u>61 637 \$</u>

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus ayant servi à un paiement pour l'hypothèque sur le bâtiment. Étant donné que le bâtiment est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 5%, les apports sont constatés au même rythme.

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	128 032 \$	134 771 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	-	-
Moins: montants amortis dans les résultats	(6 402)	(6 739)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>121 630 \$</u>	<u>128 032 \$</u>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2023

8. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, puisque celle-ci fluctue à l'inverse des variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale du montant est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. L'organisme est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'année comparative ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.